

Changement de présidence pour l'Union des Assisteurs



Nicolas Sinz - Nouveau Président de l'Union des Assisteurs

Le 7 février 2025, l'Union des Assisteurs a nommé son nouveau président, Nicolas Sinz, à la succession de Jean-Matthieu Biseau.

Selon les principes de gouvernance, Nicolas Sinz qui occupait déjà la fonction de président du comité stratégique de l'Union des Assisteurs, est élu président pour un mandat de 2 ans.

Marie Bazetoux, Présidente Directrice Générale de Filassistance, devient vice-présidente.

Ce mandat n'est pas renouvelable afin de favoriser à tour de rôle l'implication de toutes les sociétés membres quels que soient leur profil et leur taille.

Nicolas Sinz est par ailleurs Président d'Europ Assistance France.

Diplômé ESSEC, il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier pour Paribas en France et en Asie, puis au sein de Lafarge. Il a fait l'essentiel de son parcours dans le domaine de l'assurance et de l'assistance. Entré dans le groupe AXA en 1998, il occupe différents postes de direction dans des fonctions Corporate au siège du groupe ainsi que chez AXA France. En 2006, il fait le choix de rejoindre l'assistance et prend en 2016 la direction générale d'AXA Partners France et de la ligne métier habitation d'AXA Partners au niveau mondial. C'est en janvier 2018 qu'il rejoint le groupe Europ Assistance, en tant que membre du Comité Exécutif et Président d'Europ Assistance France. Il assume également la responsabilité globale des lignes métiers Conciergerie et SeniorCare.

Aux côtés de Nicolas Sinz, Saïd Fard reste Directeur Général avant la prise de fonction de son successeur qui interviendra dans le courant du premier semestre. Il contribue activement à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie validée en Assemblée Générale, organe central de décision de notre organisation professionnelle, regroupant les directeurs généraux et présidents des sociétés membres.

Six commissions, force de propositions pour des projets communs, travaillent également aux côtés du président et du directeur général, chacune dans leur domaine d'expertise : social, communication, opérations, juridique, médical, prestataires.

« Je suis fier d'assurer à mon tour la présidence de l'Union des Assisteurs et de contribuer à construire l'avenir de l'assistance dans une dynamique collective et innovante. » a déclaré Nicolas Sinz. « Nous poursuivrons, dans la continuité, la mise en œuvre des orientations stratégiques définies ces dernières années, tant sur le plan social au service de l'attractivité de nos métiers que sur le plan technologique avec le développement de nos actifs communs. »

Parmi elles on retrouve :

- sur le plan social, la feuille de route pluri-annuelle ambitieuse, partagée avec les organisations syndicales et les représentants de la branche ; seront poursuivis notamment les accords sur le handicap, les sujets autour de la classification, de l'organisation du travail et du télétravail, de la formation et l'actualisation de la convention collective.
- sur le plan technologique, les développements et le pilotage des actifs communs et des plateformes mises en place par les sociétés membres au travers du GIE créé par l'Union des Assisteurs pour leur gestion : Nomad pour le missionnement des dépanneurs/remorqueurs, Comet pour le missionnement des taxis et VTC, eCall pour la réception des appels d'urgence des véhicules équipés ou encore la gestion en cas de crise d'ampleur à l'étranger avec le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Créée en 1981, l'Union des Assisteurs regroupe 9 sociétés d'assistance qui représentent 96% de la profession : Allianz Partners, ARC Europe France, AXA Partners, Europ Assistance, Fidelity Assistance, Filassistance, Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance), Mutuaide, Opteven.

En 2023, les membres de l'Union des Assisteurs ont employé 12 500 personnes.

Très active, l'Union des Assisteurs, avec ses partenaires sociaux, est à l'origine d'un grand nombre d'accords de branche ces dernières années. Son dynamisme dans ce domaine illustre une fois de plus les fondamentaux de cette profession que sont, l'engagement, l'écoute et l'adaptation aux nouveaux enjeux sociétaux.